



RAPPORT ANNUEL
RSE 2022

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)

HISTOIRE ET EVOLUTION DU GROUPE NICOLLIN

Le Groupe NICOLLIN est né en 1945 dans la région lyonnaise autour de l'activité de nettoyage des marchés alimentaires et de la collecte des déchets. Plus de 75 ans plus tard, les métiers du groupe se sont diversifiés et technicisés. L'offre globale du Groupe permet aujourd'hui de répondre à l'ensemble des problématiques de nos clients, publics et privés, avec pour objectif d'être le référent français du service.



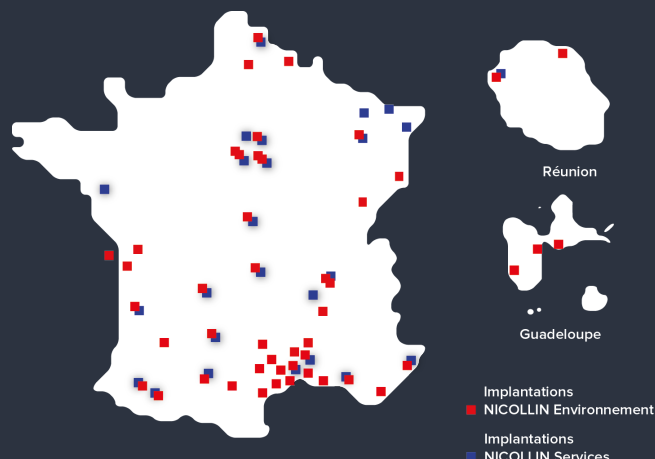
L'année 2022 a été marquée par la croissance continue du Groupe sur nos différents pôles d'activités, malgré les incertitudes liées au contexte international et les tensions autour des ressources énergétiques. C'est donc la preuve de la confiance accordée par nos clients. Comme pendant la crise COVID, nos collaborateurs ont fait preuve d'un engagement sans faille, fidèles aux valeurs du Groupe, pour continuer à assurer un service de qualité au service de l'environnement et du cadre de vie.



Inauguration le 30/09/2022 de la Centrale Photovoltaïque à Saint-Romain-en-Gal, ancienne installation de stockage des déchets non dangereux, labellisée « Biodiversité Positive par le syndicat mixte des Rives du Rhône



NOS CHIFFRES CLÉS EN 2022



9100 collaborateurs

578 M € de CA

70 agences en France

3 pôles d'activité

NICOLLIN
ENVIRONNEMENT

NICOLLIN
SERVICES

NICOLLIN
— E A U —

NOTRE OFFRE DE SERVICE



NOTRE MODELE D'AFFAIRES

Le Groupe NICOLLIN s'appuie sur une large gamme de services proposés aux collectivités et aux entreprises sur le territoire français ainsi qu'une performance reconnue depuis de nombreuses années. Notre objectif pour 2023 demeure inchangé: « être le référent français des services ».

A travers la promotion d'une vision innovante de nos prestations et en s'appuyant sur des valeurs fortes, le Groupe a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires sur les métiers de l'environnement et du service en 2022.

LES RESSOURCES DU GROUPE

VALEURS MORALES

L'**ADHÉSION** du personnel aux valeurs et aux projets du groupe

L'**ENGAGEMENT**, la **FIDÉLITÉ**, la **PROXIMITÉ** envers nos clients et nos salariés



L'**ÉCOUTE** et la **PRISE EN COMPTE** des attentes et exigences de nos clients

La **RESPONSABILISATION** de tous, des dirigeants aux employés, fondement du respect, de la confiance et de l'esprit d'équipe



RESSOURCES HUMAINES



9100

collaborateurs



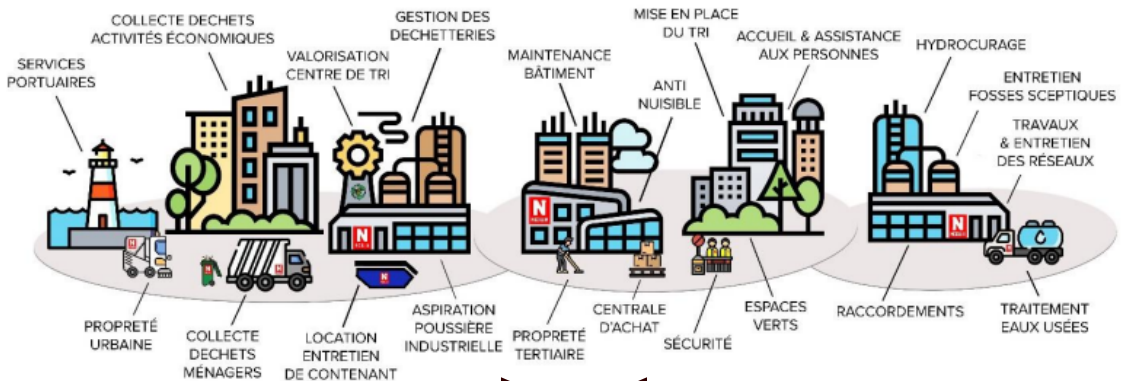
114 nationalités

RESSOURCES FINANCIÈRES ET OPÉRATIONNELLES

70 sites en France métropolitaine et dans les DOM-TOM certifiés ISO 9001 ou MASE



Actionnariat familial



CRÉATION DE VALEUR POUR NOS PARTIES PRENANTES



578 M€ de CA



39 509 heures de formation



432 promotions internes en 2022 (Pôle Environnement)



100% de nos ICPE en activités certifiées ISO 14001

STRATÉGIE 2021-2023, UN OBJECTIF:

« ÊTRE LE RÉFÉRENT N°1 DES SERVICES EN FRANCE »

La force du Groupe Nicollin réside dans sa diversité et dans sa capacité à se rassembler autour de valeurs humaines, entrepreneuriales et d'objectifs communs pour permettre le développement de l'entreprise. Au fil des 75 années de son existence, le Groupe Nicollin est devenu un acteur majeur des services en France, grâce à une volonté constante d'innover pour s'adapter durablement aux évolutions du marché.

Ainsi, afin de devenir le véritable leader des services en France, le Groupe Nicollin a défini 5 axes prioritaires dans son plan stratégique 2021-2023.

1

1. **Assoir nos fondamentaux :**

- Assurer une qualité de service exemplaire pour nos clients et viser le renouvellement l'intégralité de nos marchés en s'appuyant sur cette qualité de service
- Développer de nouveaux métiers et gagner de nouveaux marchés

2

2. **Développer notre organisation et services commerciaux :**

- Assurer le développement de nos services support afin de soutenir la croissance du groupe
- Intégrer une présence commerciale renforcée pour le pôle Service et Environnement

3

3. **Innover pour gagner :**

- Être un partenaire novateur pour nos clients et apporter de l'innovation dans nos métiers afin de s'en servir comme levier de performance

4

4. **Diversification et croissance externe :**

- Permettre la diversification et le développement de nos activités par la croissance externe

5

5. **Communiquer et valoriser nos équipes et activités :**

- Transmettre les valeurs du groupe
- Renforcer le sentiment d'appartenance des collaborateurs

PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Méthodologie d'identification des risques et opportunités

L'identification des risques et opportunités en matière de RSE est une étape déterminante pour les entreprises qui cherchent à intégrer pleinement le développement durable dans leur stratégie et leurs activités. Dans un environnement en constante évolution, le Groupe NICOLLIN est attaché à protéger les intérêts de ses parties prenantes et de ses activités, tout en réalisant ses objectifs de développement. Ainsi, l'identification et la gestion des risques doivent permettre de répondre efficacement aux menaces internes et externes susceptibles d'avoir un effet défavorable sur sa situation financière, ses résultats, ses activités ou ses perspectives. La méthodologie suivie par le Groupe NICOLLIN afin d'identifier les risques et opportunités RSE est la suivante:

1. Cartographie des parties prenantes : identification des parties prenantes de l'entreprise (salariés, clients, fournisseurs, partenaires, etc.) et à comprendre leurs attentes et préoccupations en matière de RSE.

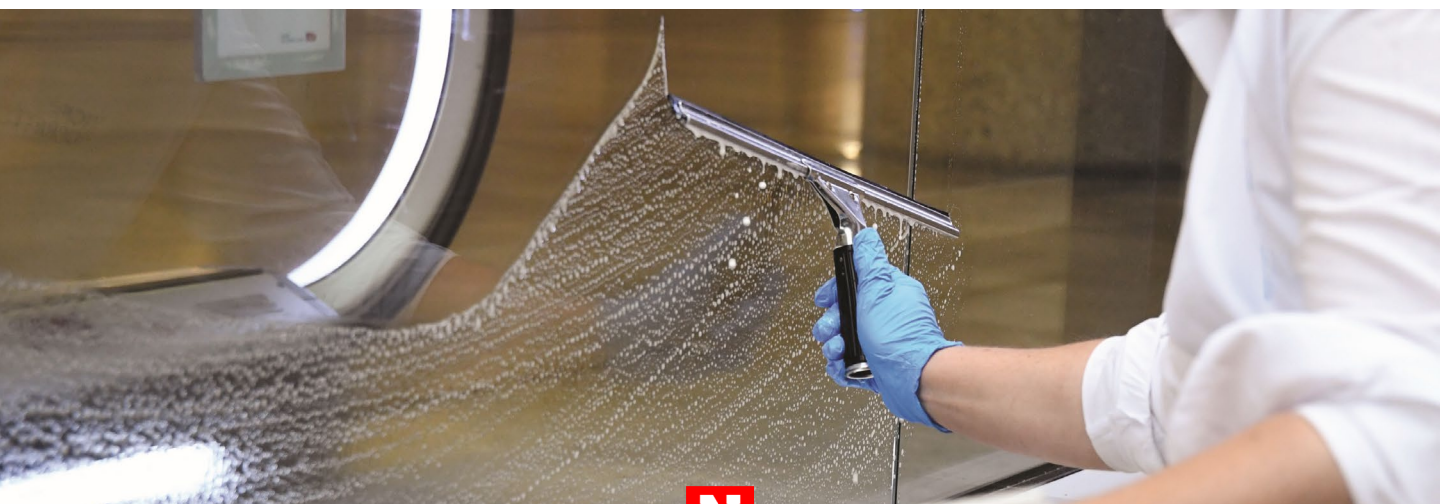
2. Analyse des pratiques de nos pairs : étude des pratiques RSE des entreprises similaires dans le même secteur d'activité pour identifier les risques et opportunités les plus pertinents.

3. Analyse de matérialité : hiérarchisation des enjeux RSE identifiés en fonction de leur importance pour l'entreprise et ses parties prenantes.

4. Dialogue avec les parties prenantes : mise en place d'un dialogue régulier avec les parties prenantes de l'entreprise pour comprendre leurs attentes et préoccupations en matière de RSE, ce qui permet de s'assurer la pertinence des enjeux au fur et à mesure de l'évolution de l'entreprise.

5. Analyse des risques et des opportunités relatifs aux enjeux RSE identifiés.

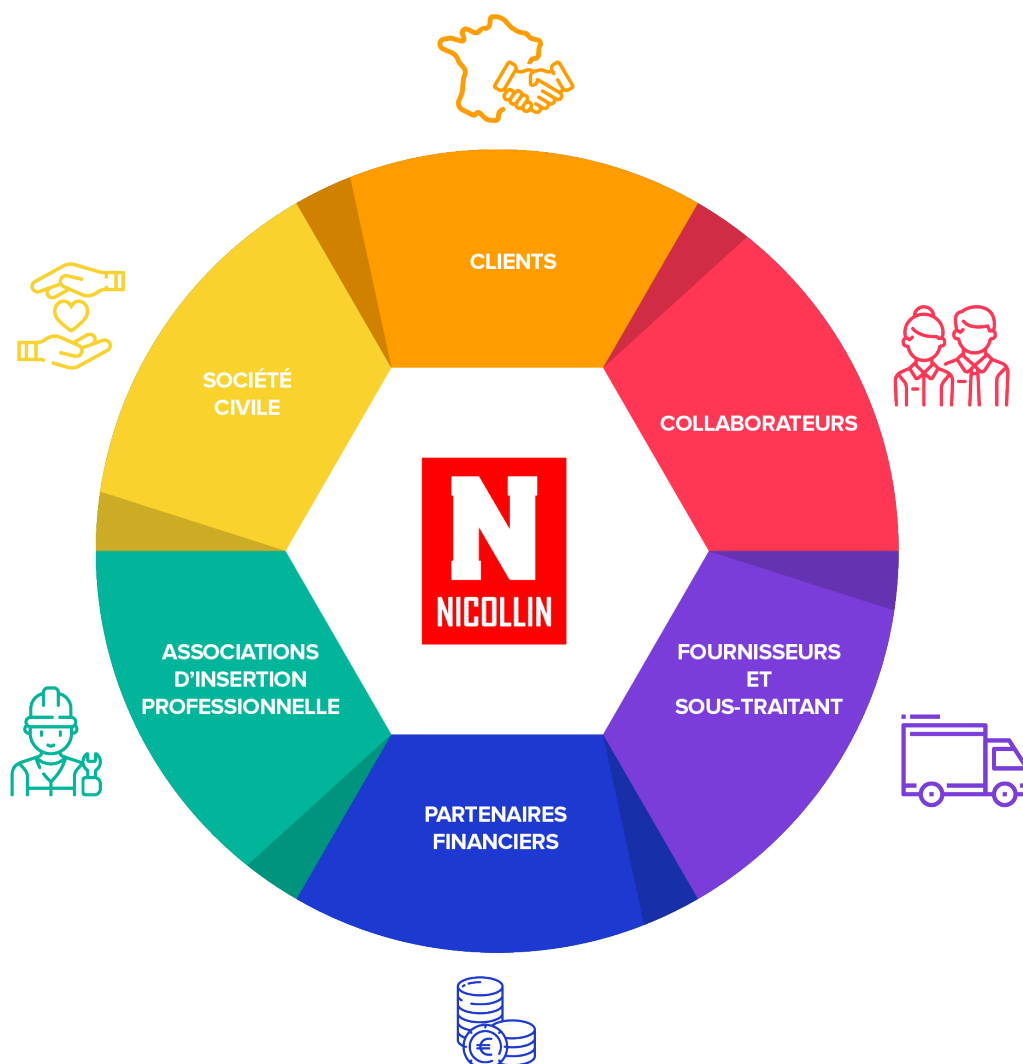
Ainsi, à travers ce processus, le Groupe NICOLLIN a abouti à une identification des risques et opportunités RSE les plus pertinents pour ses activités et mis en place des stratégies pour y faire face. Le tableau de synthèse est présenté en page 23.



PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE NOTRE ECOSYSTEME

Les parties prenantes de l'entreprise représentent l'ensemble des acteurs de notre écosystème qui peuvent être affectés par les décisions et les actions du Groupe. Ainsi, le dialogue permanent et les relations établies avec chaque acteur nourrissent la définition des politiques du Groupe NICOLLIN et guident la réalisation d'actions concrètes sur le terrain. Il est donc important, pour notre entreprise, de prendre en compte les attentes de ces parties prenantes, afin de maintenir des relations durables et mutuellement bénéfiques.

PRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES



CLIENTS

Collectivités territoriales, Entreprises

Modes de dialogue : Rencontres clients, négociations contractuelles, dialogue compétitif

COLLABORATEURS

Salariés, alternants, stagiaires, représentants du personnel

Modes de dialogue : Démarches de qualité de vie au travail, signature d'accords collectifs, entretiens annuels

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Fabricants de matériels et équipements, transporteurs

Mode de dialogue : relations contractuelles,

PARTENAIRES FINANCIERS

Fabricants de matériels et équipements, transporteurs

Mode de dialogue : relations contractuelles,

ASSOCIATIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

N Insertion, autre association

Mode de dialogue : relations contractuelles, partenariats

SOCIÉTÉ CIVILE

Citoyens, associations (FACE Hérault)

Mode de dialogue : actions de sensibilisation, participation à des groupes de travail



PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

NOS ENJEUX

L'analyse de la matérialité des enjeux RSE est un outil clé pour les entreprises qui cherchent à évaluer les éléments les plus importants en matière de politique de développement durable. L'objectif de cette analyse est donc de déterminer les enjeux les plus pertinents pour le Groupe NICOLLIN et ses parties prenantes, en prenant en compte l'importance de chaque enjeu en termes d'impact et de risque, ainsi que les attentes des parties prenantes.

L'analyse de la matérialité des enjeux RSE permet ensuite aux entreprises de prioriser leurs actions et de se concentrer sur les enjeux prépondérants pour leur activité et pour leur engagement en matière de développement durable. Ainsi, en identifiant les enjeux les plus pertinents, le Groupe NICOLLIN peut mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes et améliorer sa performance en matière de durabilité.

Une première matrice a été réalisée en 2018 pour déterminer les sujets prioritaires et s'assurer que notre stratégie RSE était en phase avec nos objectifs. Cette matrice a été mise à jour en 2020 en incluant une revue élargie avec des parties prenantes internes, à travers 8 groupes de travail thématiques. Chaque année, le Groupe NICOLLIN établit un dialogue régulier et constructif avec toutes ses parties prenantes, en écoutant leurs préoccupations et attentes. De cette façon, nous pouvons nous assurer que les enjeux identifiés sont toujours pertinents et que notre plan stratégique répond aux attentes. Une révision de notre analyse de matérialité est prévue en 2023, au regard des exigences de la CSRD.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ SIMPLIFIÉE

	Développement économique	Environnement	Social et Sociétal
Thèmes prioritaires identifiés par les PP internes et externes	Qualité et continuité des service	Consommation énergétique Réduction des émissions des GES	Santé et sécurité au travail
Thèmes prioritaires identifiés par les PP internes	Responsabilité et transparence	Economie circulaire	Développement des collaborateurs
Autres thèmes identifiés	Innovation et Digitalisation	Achats responsables	Attractivité en tant qu'employeur

PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Analyse des risques et opportunités

Dans un environnement en constante évolution, une gestion des risques extra-financiers est un élément essentiel du développement durable de l'entreprise. Cette démarche permet d'identifier des axes de progrès et d'opportunités. Les risques extra-financiers ont été répartis en deux catégories:

- Les risques prioritaires, couverts par une politique et des indicateurs de suivi spécifiques,
- Les risques secondaires, qui sont considérés comme importants notamment pour le développement économique du Groupe mais ne font pas nécessairement l'objet d'un indicateur de suivi

Les politiques et mesures mises en place par le Groupe NICOLLIN pour gérer ses principaux risques sont suivies chaque année.

Pilier de la stratégie RSE	Enjeu matériel	Description des risques et opportunités associés	Indicateur de suivi
RISQUE PRIORITAIRE			
Qualité de service	Qualité et continuité des services	Risque : dégradation de la qualité de la relation client et de la relation aux usagers à cause de la visibilité de nos activités, amenant une perte de confiance Opportunité : accompagnement des clients dans leur propre stratégie de développement durable et renforcement de la relation client autour de valeurs partagées	Nombre de contrôle qualité des prestations
Qualité de service	Responsabilité et transparence	Risque : pratiques contraires aux réglementations pouvant entraîner des poursuites judiciaires et atteindre la réputation de l'entreprise Opportunité : renforcement de la confiance client-fournisseur	Nombre de salariés formés au dispositif anticorruption du Groupe
Santé et sécurité des collaborateurs	Santé et sécurité au travail	Risque : atteinte à la sécurité physique et mentale des salariés Opportunité : environnement de travail conforme aux attentes des salariés	Taux de fréquence des accidents du travail Taux de gravité des accidents du travail
Excellence environnementale	Consommation énergétique et émissions GES	Risque : augmentation du coût de l'énergie et des attentes des parties prenantes pour un engagement de décarbonation ambitieux, en lien avec les enjeux actuels, risques physiques liés au changement climatique, risque de pertes de marchés Opportunité : transition vers un modèle d'affaire générateur de valeur tout en réduisant les consommations d'énergie et les émissions de GES	Emissions de GES (scopes 1 et 2)
Excellence environnementale	Economie circulaire	Risque : raréfaction des ressources et problématiques d'approvisionnement sur des chaînes de valeur mondialisées Opportunité : augmentation du chiffre d'affaires liées à des activités de traitement et de valorisation locales	Consommation d'énergie fossile Pourcentage de sites ICPE en activité certifiés ISO 14001
Valorisation du capital humain et partenaire des territoires	Développement du capital humain	Risque : décalage entre l'évolution de l'activité et l'évolution des compétences Opportunité : création de valeur grâce à des salariés qui acquièrent de nouvelles compétences	Nombre d'heures de formation Nombre de personnes formées Nombre de promotions internes
RISQUE SECONDAIRE			
Partenaire des territoires	Attractivité en tant qu'employeur	Risque : incapacité à recruter et à conserver les compétences clés pour le développement de l'entreprise, diminution de la capacité des collaborateurs à répondre aux besoins de l'activité Opportunité : recrutement de profils compétents, en adéquation avec les valeurs du groupe, rétention des talents, engagement et bien-être des collaborateurs	Nombre d'embauches en CDI et CDD Nombre de départ par motif
Excellence environnementale	Achats responsables	Risque : scandales pouvant toucher les fournisseurs et chaînes d'approvisionnement Opportunité : développement de partenariats permettant de renforcer nos relations avec les fournisseurs	Information qualitative (pages 13 et 14)
Qualité de service	Innovation et digitalisation	Risque : difficultés à faire évoluer le système opérationnel actuel et inadéquation avec les demandes du marché Opportunité : augmentation du chiffre d'affaires généré par les innovations et renforcement des relations clients	Information qualitative (pages 18,19 et 20)

NOTRE STRATÉGIE RSE

Piliers, objectifs et politiques mise en œuvre

Le Groupe NICOLLIN présente sa stratégie en matière de Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale pour répondre notamment aux exigences de la Déclaration de Performance Extra-Financière. Cette Déclaration expose, d'une part, les principaux risques extra-financiers du Groupe et, d'autre part, les politiques mises en œuvre pour y répondre. Notre politique RSE intègre également des actions volontaires mises en place de longue date, au-delà de la réponse aux risques identifiés. Ainsi, les politiques du Groupe NICOLLIN visent à prévenir et à atténuer les principaux risques RSE et à favoriser une croissance durable dans un environnement en constante évolution.



Excellence environnementale

- Doter le Groupe d'une stratégie carbone ambitieuse et pertinente
- Agir pour préserver les ressources naturelles et les milieux
- Former et sensibiliser les équipes aux enjeux environnementaux



Valorisation du capital humain

- Mettre en place une organisation de ressources humaines diversifiée et performante permettant de soutenir le développement du Groupe et accentuer les synergies entre nos différents pôles métiers
- Accompagner le développement professionnel des salariés
- Communiquer et valoriser nos équipes et activités



Santé et sécurité des collaborateurs

- Développer le leadership & la culture sécurité de nos encadrants
- Investir dans la santé et la sécurité des collaborateurs
- Améliorer la communication sur la santé & la sécurité



Qualité de service

- Agir pour la satisfaction client et garantir la qualité des prestations
- Accompagner la digitalisation de nos processus
- Contribuer à la réalisation des objectifs RSE de nos clients



Partenaire des territoires

- Accompagner le développement de l'emploi sur les territoires
- Renforcer les partenariats avec les parties prenantes du territoire

PILIER 1: EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe Nicollin est pleinement conscient des défis environnementaux actuels et de son rôle dans la promotion de pratiques plus responsables en tant qu'acteur de l'économie circulaire. La protection de l'environnement est une responsabilité partagée et le Groupe est pleinement engagé auprès de ses parties prenantes pour atteindre cet objectif.

1. Doter le Groupe d'une stratégie carbone ambitieuse et pertinente

Le Groupe Nicollin est pleinement conscient que ses activités de collecte et de nettoyage, qui constituent son cœur de métier, doivent rapidement évoluer afin d'émettre moins de Gaz à Effet de Serre (GES) et ainsi contribuer à la limitation du changement climatique, tel qu'identifié dans notre analyse de risque. Le Groupe a donc décidé de se fixer un objectif ambitieux et pertinent au regard de l'enjeu climat, à savoir la réduction -42% de ses émissions de GES (scopes 1 et 2) à horizon 2030, par rapport à 2022. La définition de cet objectif s'appuie sur les recommandations scientifiques traduites dans les critères de l'initiative Science-based Target (SBTi). Il est d'ailleurs prévu de soumettre nos objectifs et notre plan d'actions auprès de SBTi en 2023. Les principaux leviers de réduction des émissions s'articulent autour de l'évolution de notre flotte de véhicules vers des véhicules électriques (poids lourds et véhicules légers) ainsi que sur la réduction des consommations de carburants et la décarbonation des achats.



-42%

de réduction d'émissions
de GES (scopes 1 et 2)
2030 par rapport à 2022

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES	2021	2022
Electricité	4757 MWh	7 118 MWh
Gasoil	12550 kL	14705 kL
Gaz	500 t	792 t
Emission de GES (scopes 1 & 2)	41702 tCO ₂ eq	46379 tCO ₂ eq

PILIER 1: EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

2. Agir pour préserver les ressources naturelles et les milieux

Au-delà de notre stratégie d'atténuation de nos émissions de GES, le Groupe Nicollin est convaincu de la nécessité d'agir pour la préservation des ressources et la protection des milieux. Ainsi, à travers nos offres de services, le Groupe Nicollin travaille conjointement avec ses parties prenantes pour améliorer la qualité des flux collectés et diminuer les volumes incinérés ou mis en décharge. Le Groupe investit également dans l'innovation afin de pouvoir utiliser des eaux recyclées dans le cadre de prestations de nettoyage. Par ailleurs, tout est mis en œuvre pour garantir la conformité de nos infrastructures au regard du contexte environnemental, et cela passe notamment par la certification ISO 14001 de nos Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

100%

de nos ICPE* en activités
certifiées ISO 14001 en 2022

*sur les sites où nous sommes propriétaires de
l'infrastructure

3. Former et sensibiliser les équipes aux enjeux environnementaux

La sensibilisation et la formation sont des éléments essentiels pour promouvoir des pratiques en adéquation avec nos objectifs de préservation de l'environnement. Le Groupe Nicollin a ainsi choisi de former des collaborateurs volontaires à l'animation de la Fresque du Climat.

A travers l'organisation d'ateliers réguliers de sensibilisation et l'échange avec les équipes de terrain, nous encourageons les collaborateurs à partager leurs bonnes pratiques pour améliorer notre performance environnementale au quotidien.

14



collaborateurs formés
à l'animation
de la Fresque du Climat



PILIER 2: VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

Le capital humain est un élément essentiel de toute entreprise. Il représente l'ensemble des salariés et leurs expériences, des connaissances et des compétences qui travaillent au sein de l'entreprise. Pour le Groupe Nicollin, notre capital humain est notre atout le plus précieux. Nous sommes fiers de compter sur une équipe de collaborateurs talentueux et engagés.

Le Groupe Nicollin est également convaincu que la valorisation du capital humain est une priorité. Nous sommes donc déterminés à offrir un environnement de travail stimulant et épanouissant pour nos employés. Nous croyons que chaque individu a un rôle à jouer dans la réussite de notre entreprise et nous sommes engagés à encourager la collaboration, l'innovation et la qualité de service.

1. Répartition des effectifs et organisations des ressources humaines

La mise en place d'une organisation diversifiée et performante est un élément essentiel afin d'accompagner le développement du Groupe Nicollin. En effet, les activités du Groupe Nicollin favorisent naturellement l'emploi local, qu'il s'agisse de la collecte des déchets, la propreté urbaine ou encore tous les services associés aux bâtiments tertiaires et industriels. Pour offrir des services de qualité, il est donc essentiel d'accompagner nos équipes de terrain au quotidien, à travers à la fois un management de proximité mais aussi des relais des services support sur chaque site.



Effectifs (ETP) Pôle Environnement	2021	2022
Femmes	188	226
Hommes	2850	3208

Concernant l'organisation du dialogue social, sur les 15 sociétés qui composent le pôle Nicollin Environnement, 10 sont dotée d'un ou plusieurs Comité Social et Economique. Au total, ce sont 23 CSE d'entreprise ou d'établissement et 2 CSE Centraux qui totalisant 340 élus (titulaires et suppléants). Systématiquement nous organisons pour eux une formation en qualité de membres du CSE pour porter la parole des salariés et assurer un bon fonctionnement des instances représentatives du personnel. Nous aurons d'ailleurs renouvelé la totalité de nos instances du personnel entre 2022 et 2023.

Ainsi, plus de 95% de nos salariés sont représentés par une instance représentative du personnel sur le pôle Environnement.

PILIER 2: VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

Effectifs (ETP) Pôle Services	2021	2022
Femmes	1153	1241
Hommes	1611	1869

Sur les 13 sociétés* qui composent le pôle Nicollin Services, 6 sont dotées d'un ou plusieurs Comité Social et Economique. Au total ce sont 28 CSE d'entreprise ou d'établissement + 2 CSE Centraux qui, totalisant 156 élus (titulaires et suppléants). A cela s'ajoutent 34 membres désignés par des organisations syndicales (non élus) pour favoriser le dialogue social et la négociation en entreprise.

Comme pour le Pôle environnement, après élection de nouveaux membres ou renouvellement de mandats, les membres du Comité social et économique bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Afin de remplir correctement leurs missions de représentation du personnel et de participer à la gestion de l'entreprise, il est important que les membres composant le CSE puissent acquérir des connaissances et des compétences sur le fonctionnement du CSE.

La formation santé et sécurité leur permet de déceler et mesurer les risques professionnels, mais également :

- Analyser les conditions de travail ;
- Prévention des risques professionnels ;
- Amélioration des conditions de travail ;
- Compréhension des conditions d'exercice du droit d'alerte du CSE.

La formation économique et financière est ouverte aux seuls titulaires, et a pour objectif de les sensibiliser au fonctionnement du CSE et de les initier à l'analyse des comptes de l'entreprise au moyen d'un module juridique et d'un module financier.

Ainsi, plus de 95% de nos salariés sont représentés par une instance représentative du personnel.

* SUD SERVICE, SMP, ANTIGONE SERVICE, VIDIMUS, NICOLLIN MATERIEL, N SECURITE, N ASSIST, USINET, CARONET, WGH, CARONET EUROPE, NICOLLIN ESPACES VERTS, NICOLLIN RENOV ET CONCEPTION

PILIER 2: VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

2. Accompagner le développement des salariés

Le développement professionnel et la gestion de carrière sont des essentiels de notre politique RH, car ils permettent de suivre les salariés et de les intégrer dans un projet commun à long terme.

A travers notre académie, certifiée Qualiopi, nous avons mis en place des programmes de formation et de perfectionnement pour nos employés, afin qu'ils puissent développer leurs compétences et leur expertise dans différents domaines. Nous veillons à ce que ces programmes soient adaptés aux besoins de chaque salarié, en fonction de leur niveau de compétence et de leur projet professionnel.

2232

salariés formés

39 509

heures de formation soit 6,1h/ETP

Le deuxième élément clé pour soutenir le développement de nos salariés repose sur la promotion interne, qui consiste à offrir à nos collaborateurs des opportunités de développement professionnel au sein du Groupe, tout en renforçant leur engagement.

432

promotions internes au sein du
Pôle Environnement en 2022

Dans le Groupe Nicollin, nous attachons donc une grande importance à la promotion interne. Nous offrons à nos salariés des opportunités de progression, en leur proposant des formations, des missions transversales ou encore des postes à responsabilité. Nous sommes convaincus que la promotion interne est un élément clé pour contribuer à leur épanouissement professionnel de nos collaborateurs et à la réussite de l'entreprise.

Notre objectif est donc d'être une entreprise inclusive dans la formation et l'évolution des carrières, afin de garantir l'égalité de traitement entre les salariés. Nous avons également formé deux référentes handicap, qui sont chargées d'accompagner les salariés tout au long de leur carrière professionnelle.



**NATIONALITÉS
DANS LE GROUPE**

3. Communiquer et valoriser nos équipes et nos activités

En tant qu'entreprise ancrée depuis longtemps sur le territoire, nous sommes conscients que notre réussite repose en grande partie sur l'engagement, les compétences et la diversité de nos équipes. Elles sont donc régulièrement mises à l'honneur dans nos communications internes et externes.

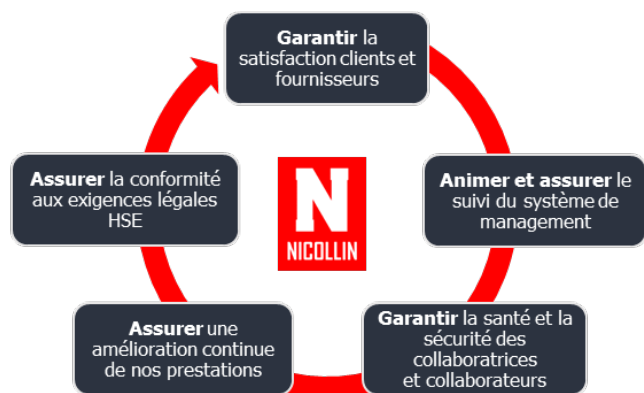
PILIER 3: QUALITÉ DE SERVICE

La qualité de service est un élément fondamental de notre stratégie de développement. De nos agents de terrain qui œuvrent au quotidien jusqu'à la direction, la qualité de service est intégrée dans tous les métiers et fonctions du Groupe. L'ensemble de l'entreprise est donc engagé pour maintenir un niveau élevé de qualité dans nos prestations et ainsi en faire un véritable facteur de succès.

1. Agir pour la satisfaction client et garantir la qualité des prestations

Le système de management de la qualité certifié ISO 9001, que ce soit pour le pôle Environnement ou le pôle Services, permet de garantir le respect des exigences de nos clients. Cette certification est un outil essentiel dans notre démarche d'amélioration continue de la qualité de nos prestations, et témoigne de notre engagement envers l'excellence opérationnelle.

22809
contrôles qualité
effectués en 2022



2. Accompagner la digitalisation de nos processus

La digitalisation des processus est devenue un enjeu majeur le Groupe car elle permet à la fois de se différencier, d'innover dans nos prestations et de proposer de nouvelles offres de services, que ce soit au sein du pôle Environnement avec le développement de l'Intelligence Artificielle au service de l'amélioration de la qualité de flux ou dans le pôle Services afin de proposer des offres multiservices performantes à destination des entreprises. Ce développement du digital est soutenu par notre Direction Informatique qui œuvre au quotidien pour la bonne intégration de l'ensemble des systèmes digitaux dans les processus de l'entreprises.

PILIER 3: QUALITÉ DE SERVICE

3. Contribuer à la réalisation des objectifs RSE de nos clients

Le digital et la RSE sont aujourd'hui deux facteurs différenciants auprès de nos clients et représentent donc de véritables leviers pour le développement du Groupe. La fonction RSE a été intégrée à la direction générale en 2022, ce qui nous permet d'accompagner nos équipes opérationnelles ainsi que nos clients dans l'amélioration des pratiques quotidiennes.

A ce titre, l'éthique et la responsabilité sont aussi au cœur des activités du Groupe Nicollin. Le Groupe est convaincu qu'une gestion responsable des affaires, via la prise en compte des attentes RSE de nos clients, contribue à préserver sa réputation et participe à son développement. Un nouveau cycle de formation sur l'éthique des affaires a notamment démarré en 2022. Nos forces commerciales se sont renforcées ces dernières années et il était nécessaire de former les collaborateurs qui ont récemment intégrés le Groupe. La priorité de formation a été mise sur le personnel commercial, qui sont les salariés les plus en contact avec nos clients publics et privés dans le Groupe. Le cycle de formation continuera dans les deux prochaines années avec les directeurs de centre et les cadres.

51

salariés formés à l'éthique des affaires
et au dispositif anti-corruption

Enfin, dans le but d'assurer une qualité de service permanente, notre filiale et centrale d'achats Nicollin Matériel, qui fournit la majorité du matériel et produits d'entretien au Groupe, s'est engagée dans une démarche d'approvisionnement et de fourniture responsables, en augmentant notamment la part des références de produits écolabellisées dans son catalogue afin de répondre aux attentes des clients.



ENREGISTREMENT DES DONNÉES PENDANT LA RÉALISATION DES PRESTATIONS

PILIER 4: SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont des priorités absolues au sein du Groupe Nicollin. Ce sont des femmes et des hommes qui assurent quotidiennement nos prestations auprès de nos clients, et il est donc essentiel d'adopter une approche préventive pour éviter les maladies professionnelles et améliorer continuellement leurs conditions de travail. Au-delà des obligations réglementaires, nous avons une responsabilité morale envers nos employés et nous cherchons constamment à améliorer leur bien-être au travail. Nous sommes convaincus que la prise en compte de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs est un élément clé de notre responsabilité sociale d'entreprise, et nous nous engageons à maintenir des normes élevées en matière de sécurité et de santé au travail.

1. Développer le leadership & la culture sécurité de nos encadrants

Le développement de la culture sécurité est un objectif majeur du Groupe NICOLLIN afin de garantir la santé et la sécurité de l'ensemble des collaborateurs, dans un environnement en perpétuelle évolution. Notre politique de prévention des risques professionnels s'appuie sur la sensibilisation et la formation à tous les niveaux de l'entreprise ainsi que sur la généralisation des points d'équipes, permis par notre maillage national de référents QSE. Cela s'accompagne également d'une fiabilisation de la remontée d'informations et un pilotage au plus proche du terrain.



actions de prévention sur site
avec le « camion prévention »

Ainsi, la culture santé et sécurité est caractérisée dans le Groupe à la fois par :

- Des « quarts d'heure » sécurité toutes les semaines au sein des agences
- Des réunions thématiques sur la sécurité
- Des actions de prévention avec la présence du camion prévention sur nos sites
- Des rencontres avec l'ensemble du service QSE deux fois par an afin de partager les bonnes pratiques
- Des remontées quotidiennes de situations dangereuses de travail par nos équipes permettant d'éviter l'accident de travail

Pôle Environnement

Pôle Services

	Objectif 2023	2021	2022	Objectif 2023	2021	2022
Taux de fréquence des accidents du travail	46	46	55	20	25,8	24,8
Taux de gravité des accidents du travail	Pas d'objectif fixé	3	3,5	Pas d'objectif fixé	1,4	1,8

PILIER 4: SANTÉ ET SÉCURITÉ

2. Investir dans la santé et la sécurité des collaborateurs

Dès l'accueil au poste, les équipes QSE (que ce soit au niveau de la direction générale ou des relais locaux) forment les collaborateurs sur leur lieu de travail aux procédures de sécurité et aux risques liés à leurs activités. Cette étape est indispensable pour garantir la bonne intégration des nouveaux collaborateurs et développer les bonnes pratiques dès la prise de poste.

3. Améliorer la communication en interne sur la santé et la sécurité

En 2022, le Groupe a commencé la refonte complète de ses supports de formation et de sensibilisation à la sécurité, ainsi que ses affichages sur site. Afin d'avoir une implication active des salariés sur ce sujet de la prévention des risques, des formats innovants et inédits de partage d'expériences des différents métiers du Groupe ont commencé à être élaborés. C'est un chantier de modernisation qui se poursuivra en 2023.



PILIER 5: PARTENAIRE DES TERRITOIRES

Pour le Groupe Nicollin, la confiance se gagne sur le terrain. Ainsi, notre engagement local et sociétal est structuré autour d'actions concrètes en faveur de l'emploi, de l'inclusion et de l'insertion sociale et professionnelle.

1. Accompagner le développement de l'emploi sur les territoires

Afin d'affirmer son engagement auprès des citoyens, le Groupe NICOLLIN a créé en 2017 l'association N INSERTION.

Cette association à but non lucratif met tout en œuvre pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté et éloignées de l'emploi.

N INSERTION propose aux personnes sans emploi, sans qualification, géographiquement ou socialement marginalisées, un accompagnement dans un parcours d'insertion individualisé, leur permettant de retrouver un véritable statut professionnel.

Sur chaque territoire, N INSERTION s'inclut dans le réseau de partenaires institutionnels, économiques et sociaux, participant activement aux politiques en faveur de l'emploi, dans le cadre notamment des politiques de la ville ou des différents plans locaux.

N Insertion propose aux personnes sans emploi, sans qualification ou socialement défavorisées, un parcours d'insertion par l'activité économique individualisé.

Notre objectif : faire de notre accompagnement un accès vers un véritable statut professionnel.



106 000

heures sous-traitées
à N Insertion

2. Renforcer les partenariats avec les parties prenantes du territoire

Le Groupe a renouvelé son partenariat avec Montpellier Business School en 2022, en devant Grand Partenaire. Cette implication sur le territoire est importante pour le Groupe Nicollin, d'autant que nous accueillons chaque année des étudiants ou des nouvelles recrues venant de MBS.

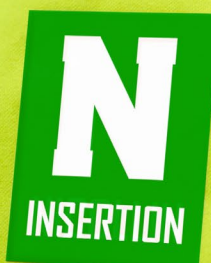


TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS










Indicateurs	Unité	2021	2022	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)							
Gouvernance							
Nombre de membres du Comité de direction	Nombre	18	18	G4 34	16	-	
Nombre de femmes au comité de direction	Nombre	4	4	G4 34	5, 16	-	 
Nombre de réunions du comité de direction	Nombre	12	12	G4 34	16	-	
Information financière							
Chiffres d'affaires consolidé	k€	457950	539910	G4 9	8	-	
Implantations							
Nicollin Environnement	Nombre	56	61	G4 6	11	-	
dont ICPE soumises à autorisation (en propriété)	Nombre	7	9	G4 6	11	-	
Nicollin Services	Nombre	40	34	G4 6	11	-	
Nicollin Eau	Nombre	3	3	G4 6	11	-	

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS






Indicateurs	Unité	2021	2022	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)							
Emplois et effectifs							
Effectif total moyen annuel (ETP)	Nombre de salariés	5802	6545	LA 1	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par zone géographique							
Hauts de France	Nombre de salariés	357	419	LA 1	8	Emploi	
Pays de la Loire	Nombre de salariés	109	99	LA 1	8	Emploi	
Île de France	Nombre de salariés	1418	1726	LA 1	8	Emploi	
Grand Est	Nombre de salariés	114	135	LA 1	8	Emploi	
Bourgogne Franche Comté	Nombre de salariés	32	28	LA 1	8	Emploi	
Nouvelle Aquitaine	Nombre de salariés	234	224	LA 1	8	Emploi	
Occitanie	Nombre de salariés	2169	2392	LA 1	8	Emploi	
Auvergne Rhône Alpes	Nombre de salariés	575	672	LA 1	8	Emploi	
Provence Alpes Côte d'Azur	Nombre de salariés	297	337	LA 1	8	Emploi	
Guadeloupe	Nombre de salariés	106	100	LA 1	8	Emploi	
La Réunion	Nombre de salariés	391	413	LA 1	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par type de contrat							
CDI	%	90,2 %	90%	G4 10	8	Emploi	
CDD	%	9,8%	10%	G4 10	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par statut							
Cadres	%	2,3%	2,5%	G4 10	8	Emploi	
Agent de maîtrise	%	6,9%	7,5%	G4 10	8	Emploi	
Employés et ouvriers	%	90,8 %	90%	G4 10	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par âge							
Moins de 26 ans	%	4,3%	4,7%	LA 1	8	Emploi	
26 à 35 ans	%	16,7%	16,5%	LA 1	8	Emploi	
36 à 45 ans	%	25,4 %	25,3 %	LA 1	8	Emploi	
46 à 55 ans	%	32%	31,2%	LA 1	8	Emploi	
56 ans et plus	%	21,6%	22,3 %	LA 1	8	Emploi	

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS














Indicateurs	Unité	2021	2022	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)						
Mouvements dans l'effectif - Nombre d'embauches						
Nombre d'embauches	Nb	11 224	12832	LA 1	8	Emploi 
Mouvements dans l'effectif - Nombre de départs et répartition par motif de départ						
Transferts conventionnels	Nb	1517	216	LA 1	8	Emploi
Rupture période d'essai	Nb	116	109	LA 1	8	Emploi
Départ en retraite	Nb	103	142	LA 1	8	Emploi
Démissions	Nb	303	339	LA 1	8	Emploi
Licenciements	Nb	289	266	LA 1	8	Emploi 
Fin de CDD	Nb	7499	10478	LA 1	8	Emploi
Mutation	Nb	9	2	LA 1	8	Emploi
Autres	Nb	216	392	LA 1	8	Emploi
Santé et sécurité au travail						
Nombre de sites certifiés ISO 45001	Nb	53	53	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité
Taux de fréquence Nicollin Environnement	Taux	48	55	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité
Taux de fréquence Nicollin Services	Taux	25,8	24,8	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité 
Taux de gravité Nicollin Environnement	Taux	2,80	3,5	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité
Taux de gravité Nicollin Services	Taux	1,37	1,8	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité
Nombre d'AT avec arrêt survenus	Nb	387	474	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité
Taux d'absentéisme moyen	%	7,88	8,12	LA 6 & 7	3, 8	Organisation du travail 
Relations avec les salariés						
Nombre de procédures d'information et de consultation	Nb	302	274	LA 4	8	Relations sociales 
Nombre d'accords conclus	Nb	48	42	LA 4	8	Relations sociales
Formation et développement des compétences						
Nombre d'heures total de formation	Nb	33429	39509	LA 9	4	Formation 
Nombre total de personnes formées	Nb	1812	2232	LA 9	4	Formation

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Indicateurs	Unité	2021	2022	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)							
Diversité et égalité des chances (Répartition des salariés par genre en ETP)							
Femmes	%	23.1%	22,4%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Hommes	%	76.9%	77,6%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Répartition des femmes par statut							
Cadres	%	2.7%	2,2%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Agent de maîtrise	%	8.1%	9,6%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Employés et ouvriers	%	89.2%	88,2%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Répartition des hommes par statut							
Cadres	%	2.2%	2,6%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Agent de maîtrise	%	6.5%	6,9%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Employés et ouvriers	%	91.3%	90,5%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Inclusion							
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	4,99% pour l'environnement 4,53% pour le service	6% pour l'environnement 6,7% pour le service	CLT 1	8	Egalité de traitement	

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Performance Environnementale							
Indicateurs	Unité	2021	2022	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Commerce	
Energie							
Electricité	MWh	4757	7118	EN 3	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Gasoil	kLitres	13208	14705	EN 3 & 4	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Gaz	tonnes	500	792	EN 3 & 4	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Emissions de GES (scope 1 et 2 d'après le GHG Protocol)	tCO2eq	41 702	46 379	EN 15 & 16	13	Changement climatique	
Management et certifications environnementales							
Nombre de sites certifiés ISO 9001	Nb	53	53	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	 
Nombre de contrôles qualité effectués	Nb	N/A	22809	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre de sites certifiés ISO 14001	Nb	13	10	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre de sites ICPE (hors déchèteries)	Nb	13	13	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Pourcentage de nos ICPE en activité certifiées ISO 14001* *en propriété	%	100	100	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre d'actions de formation aux tests de situations d'urgence (thème environnement/ prévention pollution)	Nb	915	924	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre de courrier échangés avec l'administration (envoyés et reçus)	Nb	0	0	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées avec le camion prévention	Nb	23	28	GA 15	3, 8	Santé et sécurité	 
Engagements sociétaux							
Nombre d'élèves en formation au CFA	Nb	10	5	GA 10	10, 11	Engagements sociétaux	 
Nombre de contrats d'apprentissage	Nb	45	49	GA 10	10, 11	Engagements sociétaux	
Nombre d'heures sous-traitées (insertion)	Nb	71023	106 000	SO 1	10, 11	Engagements sociétaux	

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA DPEF

Méthodologie de construction de la DPEF

La mise en place d'un système de reporting extra-financier annuel au sein du groupe Nicollin, sur les aspects sociaux, environnementaux et sociétaux, réponds aux différents objectifs suivants :

- Piloter la performance sociale, environnementale et sociétale du groupe ;
- Communiquer de manière transparente sur la stratégie RSE et les actions du groupe ;
- Respecter les dispositions réglementaires des articles L.225-102-1, L.22-10-36, R.225-105 et R.225-105-1 du Code de commerce, mais également aux sollicitations des parties prenantes.

A ce titre, le suivi des indicateurs est réalisé à travers des outils de collecte et des tableaux de bord (santé-sécurité, social, environnemental) intégrant les référentiels (définitions réglementaires, périmètre) pour chaque indicateur. Les indicateurs sont suivis de manière trimestrielle ou annuelle.

Précisions méthodologiques sur l'analyse de risques

Pour assurer à long terme ses ambitions économiques, sociétales et environnementales, le Groupe Nicollin veille en premier lieu à garantir sa pérennité et la réussite de son plan stratégique à horizon 2023. A partir de la cartographie des parties prenantes, les principaux risques et enjeux RSE auxquels le Groupe peut être exposés ont été identifiés, sur la base de l'analyse de matérialité existante. Ainsi, l'analyse de matérialité a permis d'aligner les priorités stratégiques du groupe Nicollin avec les piliers de sa stratégie RSE. La politique globale de gestion des risques est révisée tant que de besoin, et au minimum une fois par an, pour prendre en compte les évolutions de la réglementation, les orientations stratégiques et les modifications du périmètre des activités. L'analyse de matérialité sera mise à jour en 2023.

Précisions méthodologiques sur le bilan GES

En accord avec la norme ISO 14064-1 et le guide méthodologique du Ministère de la Transition Ecologique et de l'ADEME, une approche « contrôle opérationnel » a été retenue, ce qui signifie que « 100% des équipements et installations sur lesquels elle exerce un contrôle opérationnel, c'est-à-dire qu'elle exploite, sont inclus dans le périmètre organisationnel ». Cela signifie que les émissions directes et indirectes relatives aux consommations d'énergie au niveau des bâtiments et par le parc de véhicules sont comptabilisées dans les Scopes 1 et 2. Les incertitudes sont considérées à la fois au niveau de la donnée d'activité mais également sur le facteur d'émission.

Référentiel de reporting

Le processus de reporting guide la démarche de reporting extra-financier dans une approche globale et intégrée. Les méthodologies de collecte des informations et de calcul sont précisées dans le « Référentiel et méthodologie appliqués à la déclaration de performance extra-financière ». Pour l'année 2022, le reporting est réalisé sur 12 mois du 01/01/2022 au 31/12/2023, sauf exception.

Périmètre

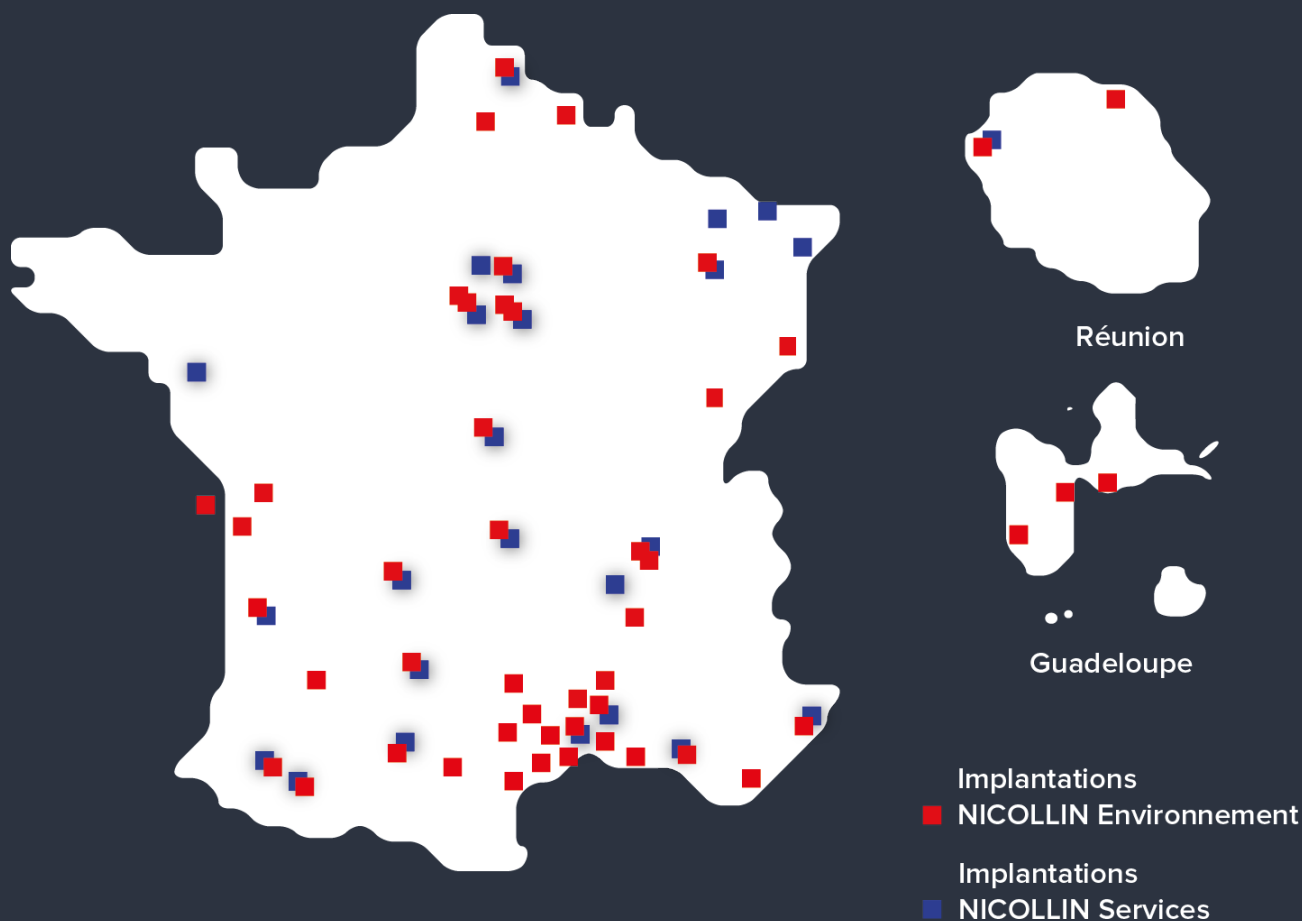
Concernant les indicateurs extra-financier, le périmètre couvre seulement le Groupe Nicollin Environnement du Groupe consolidées par intégration globale (les joint-ventures majoritaires sont intégrées). Sont exclues les sociétés mises en équivalence (les joint-ventures minoritaires sont exclues).

Exemptions des thématiques

Du fait de l'activité du groupe, certaines thématiques relatives aux Informations de l'article L225-102-1-III du Code de commerce n'ont pas été jugées pertinentes. Il s'agit des informations relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et l'alimentation responsable, équitable et durable. Et certaines thématiques n'ont pas été détaillées dans le rapport extra-financier telles que les actions visant à promouvoir la pratique d'activité physique et sportive.



LA CONFIANCE SE GAGNE
SUR LE TERRAIN



www.groupenicollin.com



Votre contact

Caroline CATALAN

Directrice RSE

c.catalan@groupenicollin.com



109 Rue tête d'or
CS 10363
69451 LYON CEDEX 06
France
Tél : +33 (0)4 26 84 52 52
Fax : +33 (0)4 26 84 52 59
www.mazars.fr

NICOLLIN HOLDING SA

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (tierce partie) sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

NICOLLIN HOLDING

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 7 128 975 €
Siège social : 37-39, Rue Carnot B.P. 106 69192 Saint-Fons Cedex
Immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 382 424 158

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (tierce partie) sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1321 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe Nicollin en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Comme mentionné dans la note méthodologique de la déclaration consolidée de performance extra-financière, le périmètre de reporting couvre la société Groupe Nicollin Environnement SAS, représentant 97 % des effectifs moyens et 93 % du chiffre d'affaires de Holding SA de l'exercice 2022.
- Comme précisé dans la déclaration, l'indicateur « Nombre de promotions internes » est publié sur un périmètre restreint. Il couvre uniquement le Pôle Environnement soit 52 % de l'effectif ETP consolidé.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Ces dispositions nous ont permis d'établir un programme de vérification (Annexe_N°2_Programme de vérification_DPEF_V3) décrivant notamment l'ensemble des méthodologies appliquées conformément aux dispositions de la norme ISO 17029. Le présent rapport de l'Organisme Tiers Indépendant est établi conformément à ce programme.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre avril et juillet 2023 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené six entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la Direction RSE, la Direction QSE et la Direction formation du Groupe Nicollin, la Direction du centre de tri de Montpellier, la Direction des Ressources Humaines de Nicollin Environnement et la Direction des Ressources Humaines de Nicollin Services.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour le risque rattaché à l'enjeu « Responsabilité et transparence », nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités¹;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés

¹ Nicollin Environnement – Pôle Environnement ; Nicollin Environnement – Pôle Services ; Nicollin SAS

auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent entre 37% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant

Mazars

Lyon, le 28 juillet 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'PAJ.', with a period at the end.

Paul-Armel Junne

Associé

Annexe 1 : Informations considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives relatives aux principaux risques

- Qualité et continuité de services
- Responsabilité et transparence
- Santé et sécurité au travail
- Consommation énergétique et émissions de gaz à effet de serre
- Economie circulaire
- Développement du capital humain
- Attractivité en tant qu'employeur

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

- Nombre de contrôles qualité des prestations
- Nombre de salariés formés au dispositif anti-corruption du Groupe
- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Emissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2)
- Consommation d'énergie fossile
- Pourcentage de sites en activité certifiés ISO 14 001
- Nombre d'heures de formation
- Nombre de personnes formées
- Nombre de promotions internes
- Nombre d'embauches en CDI et CDD
- Nombre de départs par motif
- Effectif au 31 décembre 2022